

SÉMINAIRE « INSERTION PROFESSIONNELLE PAR ET DANS L'ESCALADE »



MOT D'ACCUEIL



ALAIN CARRIÈRE
Président de la FFME

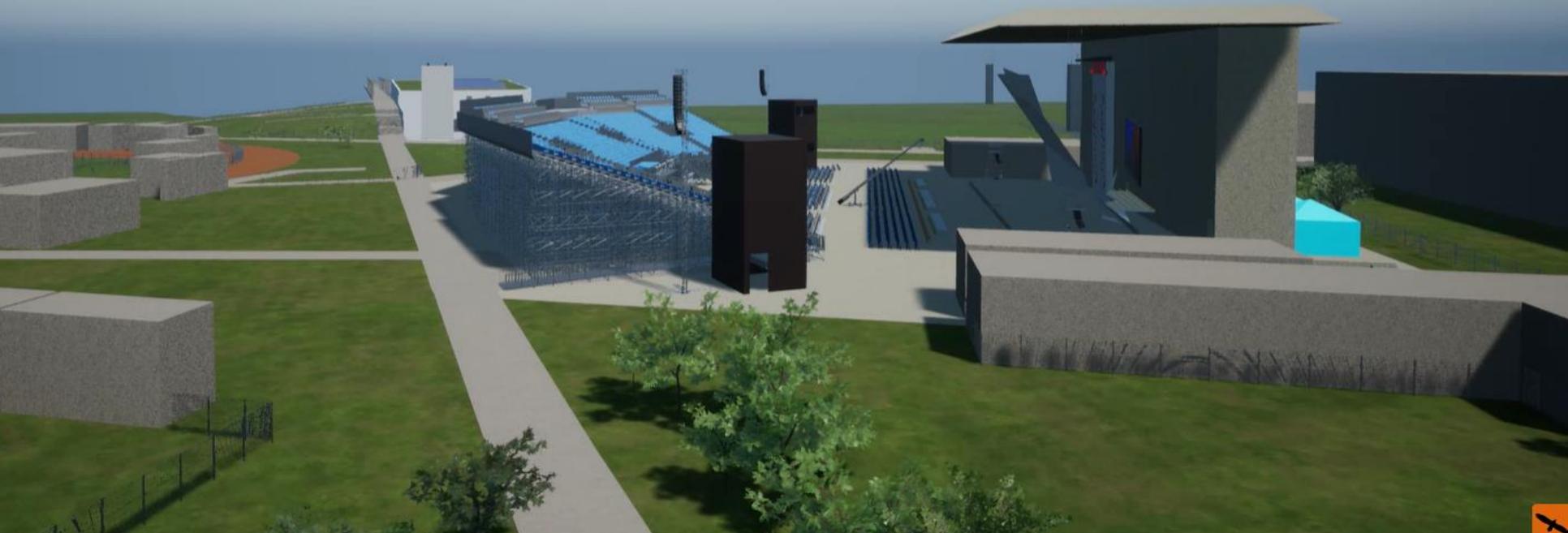


VINCENT CAUSSÉ
Event Sport Manager Escalade



PARIS 2024

MODÉLISATION 3D DU SITE DU BOURGET EN CONFIGURATION PARIS 2024



MOT D'ACCUEIL



Jean-Baptiste BORSALI

Maire du BOURGET

**Vice-Président en charge des Jeux
Olympiques et Paralympiques à l'EPT
Paris Terre d'Envol**



ORDRE DU JOUR

- 01 ■ Introduction et données de cadrage
- 02 ■ Table ronde 1 : les métiers de l'escalade
- 03 ■ Table ronde 2 : les voies d'insertion dans et par l'escalade
- 04 ■ Conclusion
- 05 ■ Buffet

01

Introduction et données de cadrage

Alice LEBEAU

01 L'ESCALADE C'EST QUOI ?

1

Des disciplines pratiquées en extérieur et en intérieur

3

114 000 licenciés
(vs. 80 000 en 2013)
1 000 clubs affiliés à la FFME

5

Un sport olympique depuis les Jeux Olympiques de Tokyo 2020

2

1 million de pratiquants en France

(source enquête FIFAS 2016)

4

De plus en plus de salles commerciales

(144 en 2022 contre 36 en 2012)



Fort enjeu de professionnalisation, notamment sur l'encadrement :

- ◆ accueillir un public de pratiquants toujours plus nombreux
- ◆ préparer les athlètes français aux prochaines échéances olympiques

02 LES EMPLOYEURS EN ESCALADE



Le secteur associatif



Le secteur public



Le secteur privé marchand
(ex. salles commerciales d'escalade)



Le secteur de la distribution des articles de sport

03

QUELQUES DONNÉES SUR L'EMPLOI

Étude emploi et compétences menée par la FFME et l'USC
entre Juillet et Octobre 2022



- ◆ **1 structure sur 2 n'est pas encore employeuse**
- ◆ **60% des structures employeuses ont augmenté leurs effectifs sur les 3 dernières années (malgré la crise COVID)**
- ◆ **60% des structures envisagent de recruter dans les 12 prochains mois avec une moyenne de recrutement supérieure à 2 emplois**
- ! **Une dynamique de recrutement très forte MAIS freinée par plusieurs points**

50% des structures estiment que le manque de candidats diplômés sur le marché est un véritable blocage

Des emplois à consolider :

- ◆ **35%** des structures déclarent souffrir de turn-over
- ◆ **56%** des professionnels déclarent travailler à temps-partiel
- ◆ **57%** des professionnels déclarent travailler pour plusieurs structures



**2/3 des métiers dans l'escalade (encadrement)
nécessitent d'être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP**



02

**Table ronde 1 : les
métiers de l'escalade**

LES INTERVENANTS



Myriam ANTOINE

*Directrice adjointe de la FFME
Animatrice de la table ronde*



Emilie GHEUX

*Directrice du département compétition
escalade à la FFME*



Alexandre TONG

*Moniteur au sein de l'association ASPALA
Antony Escalade*



Charles DEMOL

*Chef ouvrier - Climb Up Cergy
Créateur de la marque Hélios Climbing
Gérant de la marque Inspir*

Vidéo d'Isabelle MAZERIE, encadrante en escalade



Vidéo d'Hélène JANICOT, ouvreuse internationale



03

**Table ronde 2 : les
voies d'insertion dans
et par l'escalade**

LES INTERVENANTS



Alice LEBEAU

*Directrice du département emploi
formation et qualification de la FFME*



Samir SOUADJI

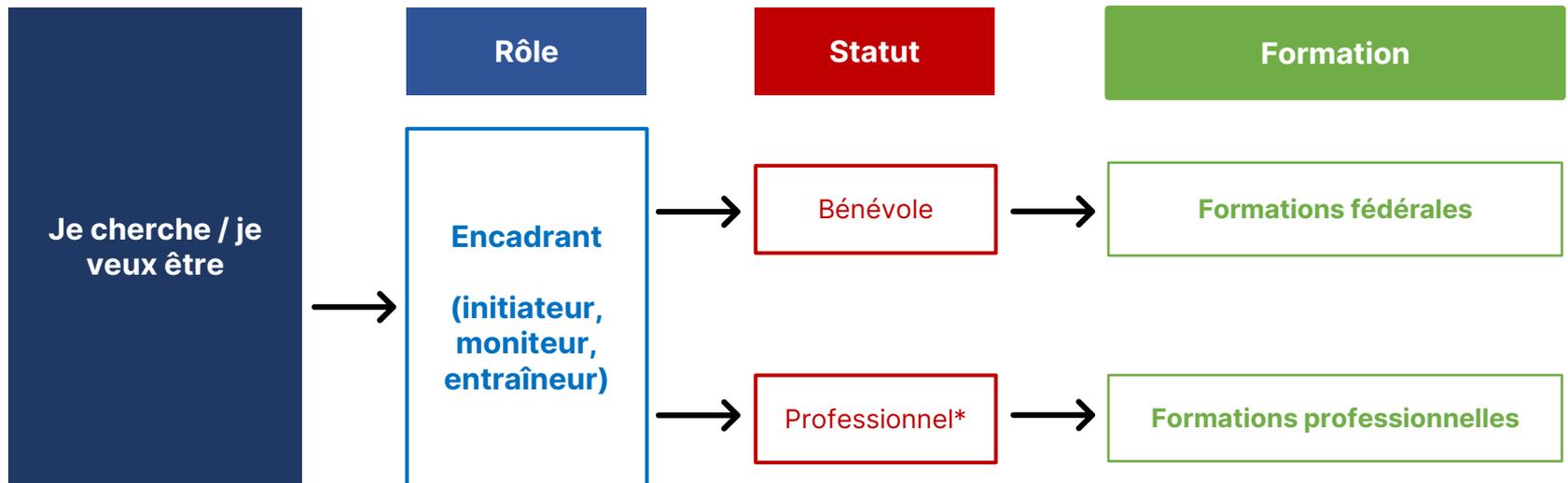
*Directeur de l'association
APART*



Bérangère LAURENT

*Responsable de secteur chez
sport solutions*





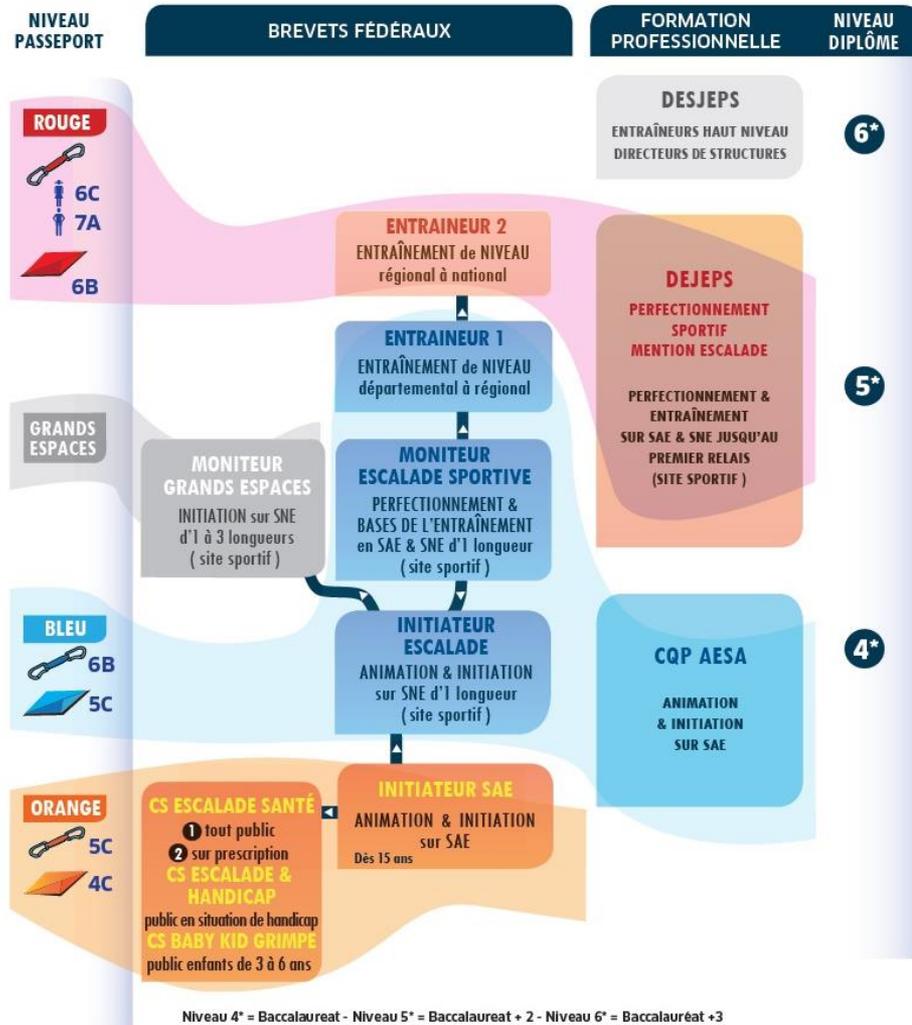
Âge minimum

18 ans

18 ans

17 ans

16 ans



- **Principe de filière :** avoir le diplôme sous-jacent pour rentrer sur une formation de niveau supérieur
- **Des passerelles entre les brevets fédéraux et les diplômes professionnels**

Niveau 4* = Baccalauréat - Niveau 5* = Baccalauréat + 2 - Niveau 6* = Baccalauréat +3

1. Initiateur
2. Moniteur
3. Entraîneur



Permet **d'engranger de l'expérience**



Permet de **tester son appétence** pour le métier d'éducateur sportif



Permet de **valoriser son parcours** (allègement de formation, engrangement d'expériences, etc..)

PRÉROGATIVES

Permet **d'encadrer contre rémunération** en
SAE (Structure Artificielle d'Escalade)

OBJECTIFS

1^{er} pas dans l'emploi

PRÉREQUIS

- ◆ Justifier d'une **expérience d'encadrement** en escalade d'au moins 75h (dont 50h en difficulté),
- ◆ **Niveau technique** : 6B en voie et 5c en bloc
- ◆ Avoir une **structure d'accueil pour l'alternance et un tuteur**

DURÉE

- ◆ 161 heures en centre de formation
- ◆ 105 heures en alternance

Principe de l'alternance permettant au stagiaire d'avoir des heures de pratique

TARIF

2 650€

(financements possibles hors contrat d'apprentissage)

04 LE DIPLÔME D'ÉTAT

DEJEPS Perfectionnement sportif mention Escalade

PRÉROGATIVES

Permet d'encadrer **contre rémunération** en SAE (Structure Artificielle d'Escalade) et en SNE (Site naturel d'Escalade) **jusqu'au 1er relai et situé à une altitude inférieure à 1500m**

OBJECTIFS

Diplôme orienté vers le perfectionnement sportif et l'entraînement et/ou le développement de projets

PRÉREQUIS

- ◆ **Expérience d'encadrement** en escalade d'au moins 150h dans les 5 dernières années
- ◆ **Niveau technique** : 6c et 7a en voie et 6b en bloc pour les hommes, 6b et 6c en voie et 6a en bloc pour les femmes
- ◆ Une **expérience personnelle en compétition** d'escalade (participation à au moins 3 compétitions officielles organisées par la FFME)
- ◆ Avoir une **structure d'accueil pour l'alternance et un tuteur**

DURÉE

- ◆ 640 heures en centre de formation
- ◆ 560 heures en alternance

Principe de l'alternance permettant au stagiaire d'avoir des heures de pratique

TARIF

9 600€
(financements possibles dont contrat d'apprentissage)

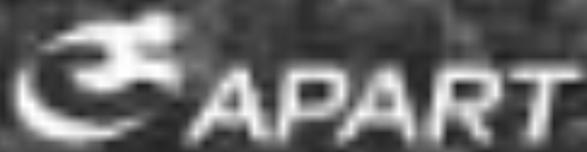
Diplôme professionnel	SAE	Blocs et sites sportifs 1 longueur	Sites sportifs plusieurs longueurs et Terrains d'aventure
Diplôme d'Etat d'Alpinisme – Guide de Haute Montagne	OUI	OUI à toutes altitudes	
Diplôme d'Etat d'Alpinisme – Stagiaire Aspirant Guide	OUI	OUI à toutes altitudes	
	Attention : Aspirant guide 1 et 2 limité à SAE, sites d'initiation et sites sportifs		
DEJEPS Perfectionnement sportif mention Escalade en milieux naturels	OUI	OUI (+ via-ferrata) Altitude inférieure à 1500m	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement ➤ Découvrir, animer, initier, perfectionner en escalade ➤ Conduire une démarche de perfectionnement sportif ➤ Conduire des actions de formation 		
Certificat de spécialisation Activités Escalade Attaché à un des BPJEPS suivants :	OUI	OUI Limité aux secteurs découverte, hauteur maximum 35 mètres	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ APT ➤ AGFF ➤ Nautisme 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découverte, animation, initiation dans les disciplines de l'escalade ➤ Gestion et maintenance des équipements ➤ Peut encadrer en parcours aménagés (dont Parcours Acrobatique en Hauteur mais pas en via-ferrata) 		
BAPAAT Support technique escalade	OUI Altitude inférieure à 1500m	OUI Altitude inférieure à 1500m Niveau inférieur à 6a	
	Animer initier avec des prérogatives très limitées : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous l'autorité d'un diplômé d'Etat, hauteur limitée à la moitié d'une longueur de corde, sans manœuvre de relais, peut initier au rappel si accès pédestre ➤ Hors zone de montagne (définies par la loi montagne) : peut exercer sur une paroi inférieure à 25 mètre en procédant pour la descente par voie de sentier ou de moulINETTE en l'absence d'un diplômé d'Etat d'escalade ou d'alpinisme. ➤ Dans les zones de montagne : en SNE, sous l'autorité et la présence effective du diplômé d'Etat d'escalade ou d'alpinisme, peut installer un atelier pédagogique d'escalade en tête de cordée, avec points d'assurage en place accessibles directement de l'un à l'autre. 		
BPJEPS APT	OUI si compétences reconnues en escalade		

05 LES FORMATIONS STAPS

- ◆ La licence STAPS **mention « Entraînement sportif »** (si l'escalade est inscrite dans l'annexe descriptive du diplôme)
- ◆ La licence STAPS **mention « Éducation et motricité »**
- ◆ Certaines **Licences professionnelles** selon leur mention
- ◆ Certains **Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques** (DEUST) selon leur mention



Dans tous ces cas, **les conditions d'exercice sont précisées et limitées** dans [l'annexe II-1 du code du sport](#) en fonction de la mention du diplôme. Par exemple, la licence STAPS mention « éducation et motricité » permet «encadrement, enseignement et animation des activités physiques ou sportives auprès de tout public **à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir à l'exclusion des pratiques compétitives.** »



WAFAT MARI

Repérée en 2015 par un de nos éducateurs de terrain

Participe à sa 1ère ascension en 2016, le Kala Pattar au Népal : une réussite qui la motive à poursuivre ses projets d'avenir.

Intègre l'IFAC pour obtenir un BPJEPS Animation Sociale

Effectue ses périodes de stage au sein d'APART, durant lesquelles elle s'engage pour le développement du Pôle Féminin.

En 2019, poursuit un cursus d'éducatrice spécialisée et s'engage auprès d'autres structures pour acquérir plus d'expérience

Participe en 2022 à l'Expédition Fraternité 100% féminine au Kilimandjaro, cette fois en tant qu'encadrante.



APART | 2023

MAHDI KLOUL

Rencontré en 2021 grâce à la **cooptation**, Mahdi intègre l'association car attiré par les **sports nature**.

Accompagnement **professionnel** sur l'obtention des **CACES** pour la conduite d'engins de manutention

Intègre l'**Expédition Fraternité 2022** pour l'ascension du Huyana Potosi en Bolivie et **parvient au sommet**

Suite à son expérience en altitude, souhaite devenir **guide de haute montagne** et nous l'accompagnons

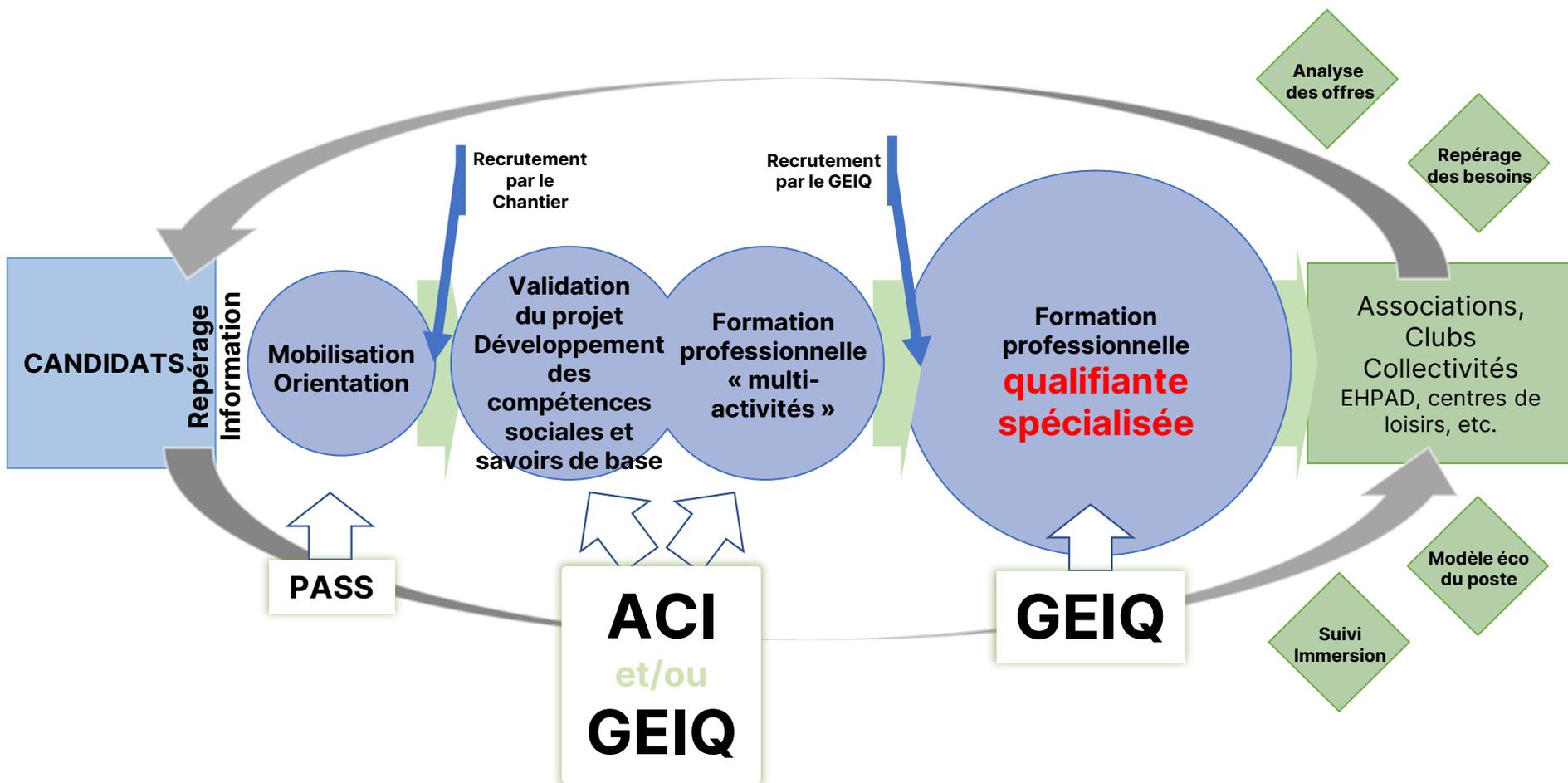
En 2023, il intègre le **programme Escalade**, lancé par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade



APART | 2023



LES ÉTAPES DU PARCOURS DE NOS SALARIÉS EN INSERTION



04

Conclusion

Merci !

